



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU JEUDI 08 SEPTEMBRE 2022**

Présidence : Bruno Nestor AZÉROT
Date de convocation : 1^{er} septembre 2022
Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre d'élus présents pour ce point : 11
Nombre de procuration : 02

Extrait n°BC-09-2022/178

Objet : Approbation du plan de financement modificatif pour des actions spécifiques du Domaine Martiniquais d'Expérimentation (DoME) de Grande-Savane au Prêcheur et du Centre d'Animation et d'Interprétation de la Culture Amérindienne (CAICA) de Vivé au Lorrain.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bruno Nestor AZÉROT, Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Christian RAPHA, Thierry MARÉCHAL, Maurice BONTÉ, Charles CARISTAN, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Jean-Christophe BOULANGÉ, Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR, Germain DUTON.

AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

Annick COMIER à Jonathan TABAR, Patricia PALMONT à Jean-Christophe BOULANGÉ.

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Frédéric BUVAL, Félix ISMAIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Sainte-Rose CAKIN, Annick COMIER, Chantal MAIGNAN, Patricia PALMONT, Joseph PÉRASTE.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que les échanges menés par les agents du service Aménagement et Urbanisme de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord Martinique) et la Direction des Affaires Culturelles ont permis d'identifier des possibilités de subvention complémentaires autour des deux projets de CAP Nord Martinique que sont : le Centre d'Animation et d'Interprétation de la Culture Amérindienne de Vivé (CAICA) et le Domaine Martiniquais d'Expérimentation de Grande Savane (DoME).

Considérant les informations relatives au CAICA (Centre d'Animation et d'Interprétation de la Culture Amérindienne) :

L'organisation du colloque Abaketoni est la première étape de la stratégie de coopération préalablement définie du futur CAICA.

La Direction des Affaires Culturelles a déjà manifesté son soutien au projet de colloque ainsi que la possibilité de concourir au financement de l'évènement.

Le budget du colloque au format webinaire est de 15 k€ (dont 10 k€ pour la création de la plateforme interactive).

Plan de financement initial :

DEPENSES	Montant HT
• Colloque Abakétoni	15 000,00 €
Total Fonctionnement	15 000,00 €
Total	15 000,00 €

RECETTES	Taux	Montant HT
ÉTAT – Direction des Affaires Culturelles	100 %	
Total	100%	15 000,00 €

Nouveau Plan de financement :

À la suite de l'instruction du dossier par les services de la DAC, un financement à hauteur de 50% des actions proposées a été accordé au lieu de 100% demandé.

DEPENSES	Montant HT
• Colloque Abakétoni	16 385,00 €
Total Fonctionnement	16 385,00 €
Total	16 385,00 €

RECETTES	Taux	Montant HT
CAP Nord Martinique	50%	8 192,50 €
ÉTAT – Direction des Affaires Culturelles	50 %	8 192,50€
Total	100%	16 385,00 €

Considérant les informations relatives au DOME (Domaine Martiniquais d'Expérimentation) :

Au-delà de l'expérimentation scientifique, parfois un peu scolaire, la dynamique d'expérimentation peut investir également d'autres champs afin de sublimer la dimension émotionnelle de la rencontre avec la Montagne Pelée.

Dans cette dynamique, deux types de compétences peuvent être mobilisées dans le cadre de deux missions différentes :

- L'élaboration d'un programme triennal d'actions à organiser sur le DoME – AMO budgétée à 20 k€ ;
- La création de bandes audio de textes poétiques qui viendront enrichir la visite du site, prestation de service budgétée à 10 k€.

Plan de financement initial :

DEPENSES	Montant HT
• Programmation triennale d'actions culturelles et artistiques du DoME	20 000,00 €
• Enregistrement de textes poétiques pour le DoME	10 000,00 €
Total Fonctionnement	30 000,00 €
Total	30 000,00 €

RECETTES	Taux	Montant HT
ÉTAT – Direction des Affaires Culturelles	100 %	
Total	100%	30 000,00 €

Nouveau plan de financement :

DEPENSES	Montant HT
• Programmation triennale d'actions culturelles et artistiques du DoME	20 000,00 €
• Enregistrement de textes poétiques pour le DoME	10 000,00 €
Total Fonctionnement	30 000,00 €
Total	30 000,00 €

RECETTES	Taux	Montant HT
CAP Nord Martinique	50%	15 000,00 €
ÉTAT – Direction des Affaires Culturelles	50 %	15 000,00 €
Total	100%	30 000,00 €

Considérant que les trois projets seront également transmis à la Collectivité Territoriale de Martinique pour un appui opérationnel et technique ;

Considérant que les Élus de la Commission mixte subvention- finances réunis le 16 juin 2022 ont émis un avis favorable sur :

- Le nouveau plan de financement du colloque Abakétoni dans le cadre du Centre d'Animation et d'Interprétation de la Culture Amérindienne de Vivé ;
- Le plan de financement modificatif des deux projets du DoME :
 - Programmation triennale d'actions spécifiques,
 - Création d'enregistrement de textes poétiques.

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 :

D'approuver le nouveau plan de financement du colloque Abakétoni dans le cadre du Centre d'Animation et d'Interprétation de la Culture Amérindienne de Vivé, comme suit :

DEPENSES	Montant HT
• Colloque Abakétoni	16 385,00 €
Total Fonctionnement	16 385,00 €
Total	16 385,00 €

RECETTES	Taux	Montant HT
CAP Nord Martinique	50%	8 192,50 €
ÉTAT – Direction des Affaires Culturelles	50 %	8 192,50€
Total	100%	16 385,00 €

Article 2 :

D'approuver le plan de financement modificatif des deux projets du DoME :

- Programmation triennale d'actions spécifiques
- Création d'enregistrement de textes poétiques

DEPENSES	Montant HT
• Programmation triennale d'actions culturelles et artistiques du DoME	20 000,00 €
• Enregistrement de textes poétiques pour le DoME	10 000,00 €
Total Fonctionnement	30 000,00 €
Total	30 000,00 €

RECETTES	Taux	Montant HT
CAP Nord Martinique	50%	15 000,00 €
ÉTAT – Direction des Affaires Culturelles	50 %	15 000,00 €
Total	100%	30 000,00 €

Article 3 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 :

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 13

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 17 octobre 2022

Le Président

Bruno Nestor AZEROT

